

Cher(e)s adhérent(e)s

## **Les conséquences de la destruction d'un service de santé publique est d'une gravité sanitaire sans appel !**

### **66 lits supprimés = urgences débordées: OU EST LA SECURITE?**

Le Centre Hospitalier du Forez Site de Montbrison et Site de Feurs **va perdre 66 lits d'hospitalisation**, à l'heure où les services d'urgences n'ont plus de place pour accueillir les malades : vos parents, vos enfants, vos grands parents ! et alors que vos médecins traitants ne savent plus où envoyer leurs patients : hôpitaux surchargés, confrères spécialistes débordés...

Ces décisions ont été prises dans la plus grande illégalité : instances de l'hôpital non respectées ! Nous le dénonçons car il est de notre devoir de citoyens d'être des veilleurs de la démocratie et des défenseurs des droits des citoyens à l'accès à la santé !

**SILENCE! Le ministère de la santé, l'ARS, la direction du CHF, les présidents de conseil de surveillance cassent notre hôpital: LES RESPONSABLES DECISIONNAIRES ASPHYXIENT L'HÔPITAL SANS PROJET MEDICAL ADAPTE AUX BESOINS DE LA POPULATION!**

Cette décadence de l'offre de soins, sans projet médical voté et accepté par l'ensemble des acteurs de santé du territoire, est de la RESPONSABILITE:  
- **du Directeur des Ressources Humaines Mr FERSING** : il dit ouvertement au médecin candidat à un poste pour remplacer et/ou seconder nos spécialistes que le site de Feurs n'est pas adapté : **dénigrement volontaire du site de Feurs...** alors que son rôle est de promouvoir le CHF et de dynamiser en URGENCE les sites en souffrance. Ces médecins choisissent au final un poste ailleurs (exemple: CH Roanne) : ARRETONS DE NOUS DIRE QU'IL N'Y A PLUS DE MEDECINS !!!!! Il n'existe pas une réelle volonté de les chercher et/ou de les garder.

- **de la Directrice du CHF Mme PORTIER** : Elle accepte des choix d'investissements non adaptés pour l'avenir de l'activité du CHF sans utiliser les moyens déjà présents et fonctionnels :  
- bloc opératoire de Feurs aux normes;  
- rénovation des urgences de Montbrison au détriment du fonctionnement des urgences de Feurs, rénovées récemment et opérationnelles;  
- perte de l'activité d'endoscopie sur Feurs par dégradation des conditions de travail des médecins spécialistes obligés de partir. Les conséquences sont graves pour le fonctionnement du service de médecine gastro-entérologie...

**- des élus locaux, présidents du conseil de surveillance, Mr TAITE et Mr BAZILLE :** bafouent la démocratie sanitaire en validant des décisions obtenues **illégalement** et valident des décisions contraires à la garantie de la sécurité sanitaire de leurs concitoyens. La majorité des autres élus locaux du territoire ne se sentent pas défendus ni informés par ces élus : les résultats d'enquête des élus locaux le prouvent ! Seuls 25% des élus, considèrent que leurs avis et leurs besoins sont défendus, quant à l'offre de soins pour leurs communes. Les présidents du conseil de surveillance décident sans concertation avec les autres élus du territoire de l'avenir des soins!

**- de la directrice de l'ARS, Mme WALLON:** Elle s'engage à faire respecter la "nouvelle" loi du Groupement Hospitalier Territorial de **Mme la Ministre, Marisol TOURAINE**. Ces regroupements hospitaliers ne sont pas adaptés pour une offre de soins à l'ensemble de la population ! La mise en application de cette loi immature n'entraîne qu'une **suppression de l'offre de soins au seul argument financier** sans tenir compte des besoins sanitaires de nos territoires ruraux et donc au profit des grandes villes et des grands hôpitaux. Les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), bien qu'étant des pôles techniques d'excellence, ne peuvent pas prendre tous les aspects de la prise en charge des patients. Ils doivent travailler en collaboration et en complémentarité avec votre hôpital de proximité. Vous trouverez ci-joint, une analyse de cette loi et une proposition autre, adaptée pour l'ensemble du territoire Français ! **Le virage du tout ambulatoire** ne peut pas se faire sans anticiper, et sans renforcer les conditions de retour à domicile des patients. Actuellement, leur prise en charge par des professionnels de santé de terrain n'est pas adaptée à ce mode du tout ambulatoire, alors que l'on commence déjà à déstructurer les hôpitaux : que deviennent ces lits d'hospitalisation de proximité pour les patients qui en ont besoin ? Une seule réponse pour l'instant : baisse et dégradation de l'offre de soins : une population écartée de l'offre de soins !!

## **TOUS DEBOUT POUR VOTRE HÔPITAL!**

Vous, citoyens-usagers, élus, professionnels de santé avez votre mot à dire pour répondre à ces administrateurs-bureaucrates. Ils ne connaissent pas les particularités des soins de chaque patient, ni les particularités géographiques du bassin de vie Loire-Centre: ILS ne voient que la rentabilité d'un service de soins ! Les conséquences sont sans appel : augmentation de la morbidité et mortalité ! A l'heure où l'espérance de vie se dégrade (espérance de vie = les nouveaux nés de l'année 2015-2016 vont vivre moins longtemps que nous), nous devons nous organiser pour :

- **offrir une santé de qualité accessible à tous,**
- **faire des économies** en stoppant les investissements incohérents inadaptés aux réels besoins de la population, en dénonçant l'énorme rouleau compresseur administratif, improductif, destructeur qui n'apporte aucune solution concrète pour un système de soins de qualité, égalitaire;
- le respect de **la démocratie sanitaire** : nous sommes tous acteurs d'une politique citoyenne. TOUS nos élus doivent s'impliquer dans l'intérêt de leurs concitoyens.
- un **financement logique de nos structures de soins** : Actuellement, seul le paiement à l'acte n'est qu'une solution pour marchander votre santé !

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE  
DEFENSE DU CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ  
LE 03 MAI A 19H30 SUIVI D'UNE REUNION PUBLIQUE (20h00)  
A LA MAISON DE LA COMMUNE FEURS**

**VENEZ TOUS!**

Vous vous trouvez peu informés sur l'avenir de votre hôpital? Ecrivez nous un mail au [comitededefensechfsitedefeurs@gmail.com](mailto:comitededefensechfsitedefeurs@gmail.com)

Le comité de défense CHF.